

Zeitschrift: Annuaire de l'Association suisse de science politique = Jahrbuch der Schweizerischen Vereinigung für politische Wissenschaft

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Politische Wissenschaft

Band: 2 (1962)

Artikel: Les élections cantonales en Suisse Romande (1961)

Autor: Ruffieux, Roland

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉLECTIONS CANTONALES EN SUISSE ROMANDE (1961)

par

ROLAND RUFFIEUX

Université de Fribourg

L'année 1961 a été marquée en Suisse romande par une vive activité électorale. Quatre cantons ont renouvelé leur parlement et leur exécutif: le Valais les 4 et 5 mars; Neuchâtel les 6 et 7 mai; Genève les 4 et 5 novembre; Fribourg les 2 et 3 décembre. Vaud a procédé à des élections communales qu'il faudra étudier en les rapprochant du renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat qui aura lieu en 1962. A l'exception de Genève, aucune de ces consultations n'a été marquée par un bouleversement profond des conditions existantes, ce qui confirme la stabilité politique de la Suisse romande. Examinons sommairement le cas du Valais et de Neuchâtel avant d'entrer dans quelques détails à propos de Fribourg et surtout de Genève.

Comme la plupart des cantons suisses, le *Valais* désignait jusqu'à l'année dernière un parlement dont l'effectif était proportionnel à la population. L'augmentation rapide de celle-ci exigeant des rajustements constants pour éviter une inflation de sièges, le gouvernement a fait adopter, comme à Fribourg, un décret fixant à 130 le chiffre des députés: il y a un partage par tiers entre le Haut-Valais, le Centre et le Bas-Valais. La répartition des sièges par parti ne fait apparaître aucun changement notable depuis un quart de siècle:

	Nombre de sièges			
	1937	1945	1957	1961
Conservateurs chrétiens-sociaux . . .	82	92	84	88
Radicaux	31	32	29	28
Socialistes	5	7	9	11
Mouvement social-paysan	—	—	6	—
Divers	1	—	2	1
Total	119	131	130	130

La majorité conservatrice (inclus les chrétiens-sociaux du Haut et du Centre) continue à détenir les deux tiers des mandats. La scission agraire, liée à des rivalités d'organisation professionnelle, ne paraît pas pouvoir s'assurer une représentation parlementaire durable. En revanche, la progression régulière du socialisme traduit la diffusion de l'industrie jusque dans les vallées latérales. Les cinq conseillers d'Etat sortants ont été réélus. La campagne électorale a été vive mais sans tomber dans les violences qui marquèrent autrefois certaines consultations; 404 candidats étaient en lice. Les conservateurs chrétiens-sociaux du Haut-Valais ont fondé leur propagande sur l'espoir d'un «plus beau Valais», tandis que, dans la partie française, les minorités revendiquaient les mérites d'une opposition constructive.

La stabilité est tout aussi frappante à *Neuchâtel* où 227 candidats appartenant à six partis ou groupements se sont disputé les 115 sièges du parlement. La conjonction des listes libérales, radicales et progressistes-nationales a eu sa réplique dans l'apparentement des socialistes et de la nouvelle gauche, les popistes demeurant isolés. La division de la gauche s'est encore traduite, lors de l'élection au Conseil d'Etat, par une concurrence entre deux candidats socialistes. Après un ballottage inutile, l'exécutif sortant a été reconduit; il comprend deux radicaux, un libéral, un progressiste-national et un socialiste. Quant aux résultats du Grand Conseil, ils reflètent la stabilité (à long terme) du rapport entre la droite et la gauche:

	Nombre de sièges			
	1937	1945	1957	1961
Parti progressiste-national	11	11 ¹	13	11
Libéraux	22	19	22	24
Radicaux	32	28	33	34
Socialistes	33	31	44	37
Nouvelle gauche	—	—	—	3
Parti ouvrier et populaire	—	14	5	6
Total	99	103	117	115

¹ Parti progressiste-national 9, Ralliement neuchâtelois 2.

En effet, le rapport qui s'établissait avant la guerre à deux tiers pour les partis bourgeois contre un tiers à la gauche était en 1945 presque arrivé au partage par moitié (56 % contre 44 %); depuis le début des années 1950, il tend à revenir lentement au niveau d'avant guerre (1961: 60 % contre 40 %). Cette tendance fondamentale est quelque peu dissimulée par des écarts de détail dus en grande partie à la variation du total des sièges qui reste proportionnel au chiffre de la population, le seuil critique n'étant pas encore atteint.

A *Fribourg*, l'année électorale s'est ouverte sous le signe du recensement et de la promotion économique, deux réalités entre lesquelles les propagandes se sont appliquées à établir une relation plus ou moins étroite. En effet, les résultats du

recensement fédéral de 1960 ont révélé que, durant la dernière décennie, la population du canton était restée stationnaire en dépit d'un excédent des naissances sur les décès supérieur à la moyenne suisse (en 1959, 8,6 % à Fribourg, 8,1 % en Suisse). La moyenne d'accroissement de la population de la Suisse ayant été de 15 % entre 1950 et 1960, les chiffres ont mis en évidence un fait qui n'était pas ignoré : l'émigration des Fribourgeois vers les cantons voisins. Alors que l'opposition a parlé d'hémorragie humaine, la majorité rappelait les conditions naturelles du canton et invoquait les premiers effets de la politique d'industrialisation amorcée depuis cinq ans : une cinquantaine de nouvelles entreprises, 40 millions de francs d'investissements, quelque deux mille nouveaux emplois industriels. Cette prise de conscience d'un canton qui reconnaît que l'agriculture n'occupe plus que le quart de sa population active a donné une dimension nouvelle à la campagne électorale habituellement placée sous le signe des disputes idéologiques. Le Parti conservateur chrétien-social (dont les ailes avaient conclu une convention électorale) a résumé sa propagande par un slogan : « Fribourg fidèle à son passé, terre d'avenir » ; les partis d'opposition (radical, socialiste, agrarien) ont rappelé que leur action avait été l'aiguillon de la législature écoulée. La distribution des sièges traduit la lente dégradation d'une majorité au pouvoir depuis plus de cent ans :

	Nombre de sièges			
	1936	1946	1956	1961
Conservateurs chrétiens-sociaux . . .	87	79	77	74
Radicaux	28	32 ¹	30	34
Paysans et bourgeois	3	3	15	12
Socialistes	—	13	9	10
Total	118	127	131	130

¹ 19 radicaux indépendants et 13 libéraux-radicaux.

Ainsi le rapport entre la majorité et la minorité, qui était de trois quarts à un quart avant la guerre n'est plus que de 57 % à 43 %. L'effritement est plus sensible quand on examine les suffrages recueillis par les majoritaires et les minoritaires en comparaison avec l'évolution de l'électorat :

	en 1000 (chiffres arrondis)		
	1931	1956	1961
Electeurs	37	45	46
Votants		34	34
Total des suffrages nominatifs . . .	510	605	595
Conservateurs	360 ¹	345	326
Partis d'opposition	109 ¹	260	269

¹ Ventilation pour cinq districts seulement.

Comme on le voit, en l'espace de trente ans, l'augmentation de l'électorat a été de 25 % et celui des suffrages exprimés de 17 %, ce qui traduit partiellement l'augmentation du nombre des sièges en jeu. Or, dans le même laps de temps et abstraction faite des différences touchant le nombre des candidats, le chiffre des suffrages conservateurs a diminué d'un dixième, tandis que celui des voix recueillies par les minoritaires a plus que doublé. Les facteurs d'explication de cette évolution sont multiples: l'usure du pouvoir, le transfert d'activité socio-professionnel, l'exode rural, le brassage de la population. La reconduction du Conseil d'Etat s'est opérée dans la même formation que précédemment (5 conservateurs chrétiens-sociaux, 1 radical, 1 agrarien) après un ballottage initial, portant sur la moitié des dix candidats en lice.

A Genève, les élections ont montré comment la défaite d'un parti au scrutin législatif pouvait être aggravée par la consultation sur l'exécutif dans la mesure où cette formation avait pris des risques excessifs au cours de la précédente législature. En effet, les radicaux qui depuis 1954 avaient réussi à imposer leur majorité au Conseil d'Etat (4 radicaux, 1 libéral, 1 chrétien-social, 1 socialiste) n'ont pu sauver qu'un mandat, les trois autres partis gagnant chacun un siège. Sans aller jusqu'au « landslide » qui secoue parfois les systèmes bipartis, les oscillations électORALES genevoises sont plus amples que celles des autres cantons romands. Le tableau de la répartition des sièges s'établit de la manière suivante:

	Nombre de sièges				
	1936	1945	1954	1957	1961
Union nationale	10	—	—	—	—
Libéraux (Nationaux-démocrates)	14	16	16	15	20
Indépendants chrétiens-sociaux	12	14	17	20	21
Radicaux	24	25	32	37	27
Socialistes	40	9	12	13	18
Parti ouvrier et populaire	—	36	16	15	14
Parti progressiste (Nicole)	—	—	7	—	—
Total	100	100	100	100	100

L'originalité du dernier scrutin réside dans la symétrie des succès et des revers dans le camp bourgeois comme à gauche: la défaite radicale contraste avec le succès libéral, le revers popiste avec l'avance socialiste. Il est impossible d'entrer ici dans l'interprétation détaillée des résultats. Disons simplement que les commentateurs ont expliqué les mouvements d'opinion par des facteurs aussi divers que l'entrée en lice des électrices, le brassage démographique, la surchauffe économique, la crise du logement, l'explosion de la super-bombe soviétique et les erreurs de tactique de l'état-major radical.

Dans l'attente des statistiques officielles, nous nous bornerons à quelques remarques provisoires touchant la participation. La première concerne les progrès de l'abstention dans ses rapports avec les principales tendances.

En voici le tableau:

	en 1000 (chiffres arrondis)					
	1933	1939	1945	1951	1957	1961
Inscrits	47	50	53	60	66	153
Votants	39	32	41	36	35	76
<i>Participation en %</i>	(84)	(63)	(76)	(60)	(52)	(50)
Parti ouvrier et populaire	—	9	14	9	5	11
Socialistes	17	2	4	4	4	13
Radicaux	7	10	9	11	12	20
Libéraux	5	5	6	6	5	15
Chrétiens-sociaux	5	5	5	6	6	16

Les progrès de l'abstention sont réguliers: la participation qui dépassait les trois quarts de l'électorat entre les deux guerres n'est plus que de la moitié; le déclin est coupé de sursauts correspondant à des crises (1936: 86,1 %; 1945: 76,2 %; 1954: 62,75 %). Cette indifférence croissante mériterait une étude approfondie, reprenant les conclusions du professeur Girod et utilisant peut-être l'étude de M. G. Lobsiger sur les étrangers à Genève.

L'abstentionnisme dépend partiellement du comportement électoral des femmes, qui faisaient leur entrée dans les élections législatives: le nombre des estampilles s'en est trouvé plus que doublé. Si les voix féminines s'étaient également réparties entre les diverses formations, les rapports de 1957 auraient subsisté. Au premier coup d'œil, il semble que les voix féminines soient allées dans une mesure moindre aux radicaux (d'ailleurs adversaires de l'extension du droit de suffrage) et aux popistes qu'aux libéraux, aux socialistes et aux indépendants chrétiens-sociaux. Enfin, il serait intéressant d'analyser l'influence des classes d'âge et des milieux sociaux sur le comportement électoral des Genevoises, ainsi que, de manière plus générale, leur manière de voter.

Une troisième série de remarques concerne la discipline des électeurs envers leur parti. Un aperçu superficiel des résultats donne le tableau suivant:

	en 1000		
	Suffrages de parti	En provenance d'autres partis	A d'autres partis
Libéraux	586	11	13
Chrétiens-sociaux	762	4	9
Radicaux	1235	21	13
Socialistes	779	13	11
Popistes	685	3	3

Le latoisage paraît avoir gardé des proportions assez réduites. Il faudrait toutefois examiner le détail des statistiques officielles pour voir dans quelle mesure les consignes des partis ont été suivies dans leurs fiefs et jusqu'à quel point le « comité hors parti pour une vraie démocratie » a pu se faire entendre.

En conclusion, on peut dire que les quatre consultations cantonales romandes de 1961 confirment que la représentation proportionnelle, partout admise pour la composition des parlements, tend à s'imposer de manière non moins catégorique à l'exécutif. C'est une des leçons que l'on peut tirer en particulier de l'exemple genevois quand on le dépouille de ses aspects locaux.